

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Paris, 26 juin 2017

Parce que les ressources naturelles sont le moteur même de la production des industries alimentaires, leur préservation est essentielle. Les industries alimentaires ont pleinement conscience de leur responsabilité et innovent sans cesse pour prendre en compte ces enjeux dans un esprit d'économie circulaire.

Découvrez notre vidéo animée :



Les chiffres clés de l'économie circulaire dans l'industrie alimentaire

- **70%** des matières agricoles françaises sont transformées par les industries alimentaires
- **90%** de la matière première est valorisée
- **-22%** de consommation d'énergie en 4 ans
- **20 kg** de déchets alimentaires jetés par an
- **2%** des déchets alimentaires produits en France viennent des industries alimentaires
- **2/3** des emballages ménagers sont recyclés
- **45%** de matériaux recyclés dans les emballages alimentaires

Contexte

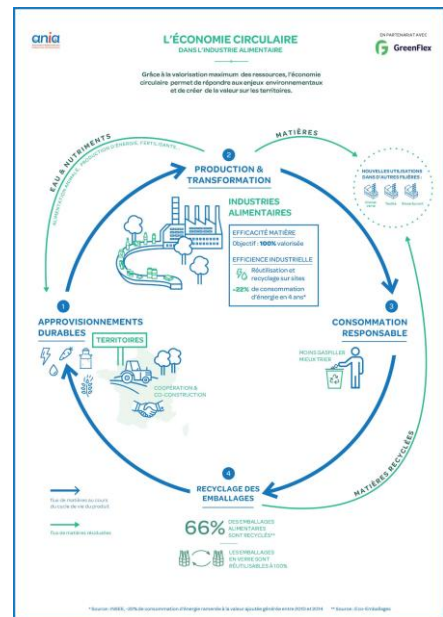
Le grand défi de la filière alimentaire est de nourrir 9 milliards de personnes d'ici 2050, tout en répondant aux défis environnementaux, sociaux et sociétaux auxquels notre planète est confrontée. **17 647 entreprises de l'industrie alimentaire maillent le territoire national et 70 % des matières premières utilisées et transformées proviennent de l'agriculture française.**

L'économie circulaire vise à utiliser efficacement et durablement toutes les ressources : **les matières premières, les ressources animales et végétales, l'eau et l'énergie.**

Elle propose de «boucler la boucle» du cycle de vie des produits grâce à un recours accru au recyclage et au réemploi qui permettent des bénéfices tant pour l'environnement que pour l'économie.

L'économie circulaire constitue donc un levier de compétitivité pour les entreprises et offre des opportunités de développement de nouveaux marchés.

Cliquez pour agrandir



Annexe

Découvrez en images les interviews de deux acteurs de l'économie circulaire :

François-Michel Lambert, Président de l'Institut de l'Economie Circulaire :

« L'économie circulaire puise ses racines dans la relation à la terre et à la ressource, les industries alimentaires sont au cœur même d'une approche d'économie circulaire au sein de leurs territoires. »

Jean-François Herlem, Responsable Environnement du Groupe Roquette :

« L'application des principes de l'économie circulaire aux industries alimentaires repose sur trois facteurs clés : l'efficacité matière, l'efficacité industrielle et la contribution à son écosystème territorial. »



Cliquez pour voir la vidéo

En savoir plus sur les initiatives de l'ANIA en matière de développement durable sur ania.net

L'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) rassemble 20 fédérations nationales sectorielles et 23 associations régionales des industries alimentaires. Elle représente plus de 11 800 entreprises alimentaires de toutes tailles et de tous secteurs. Elle est le porte-parole de l'industrie alimentaire et agit pour promouvoir les intérêts des entreprises du 1er secteur économique français. www.ania.net